

RAPPORT ANNUEL

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

POUR L'ANNÉE 2019

Présenté le 11 février 2020

Tel que mentionné au règlement no.5-2014 à l'article 2.15, le comité consultatif d'urbanisme est tenu de présenter au conseil de la municipalité, un rapport annuel de ses activités.

C'est donc avec plaisir que je vous présente un rapport illustrant l'ensemble des activités du comité pour l'année 2019.

Membres du comité (2019):

Mesdames Ève Drouin, Annie Houle, messieurs, Alain Desrosiers, Alain Durand (de janvier à mars), Yvon Forget, Pierre Guyon, Denis Huberdeau.

Nombre de réunions

Au cours de l'année 2019, le comité a tenu officiellement neuf (9) réunions, soit le même nombre que l'année 2018. Il y a eu quorum à toutes les réunions.

Durée de mandat des membres

Tel qu'indiqué à l'article 2.4 du règlement, la durée du mandat de chaque membre est d'au plus deux ans et est renouvelable par résolution du conseil. Le mandat des membres étant échu cette année, le conseil municipal a procédé à la nomination des membres au mois de décembre 2019.

Les membres du comité sont : Mesdames Nathalie Delmaire, Ève Drouin, Annie Houle, messieurs Réal Déry, Alain Desrosiers, Pierre Guyon et Denis Huberdeau

Activités du comité

Tout au long de l'année 2019 le comité est intervenu dans l'étude de vingt situations soit six de plus que l'an dernier. Parmi ces situations, quinze étaient en relation avec la procédure d'approbation de P.I.I.A , quelques autres étaient en lien avec des questionnements sur des modifications règlementaires. Une était en relation avec la procédure de demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et deux autres étaient en lien avec une demande de dérogation mineure, il est à noter que des vingt situations étudiées, aucune ne s'est répétée.

Aussi, parmi les 18 demandes de citoyens, incluant les P.I.I.A., les membres du comité consultatif en ont recommandé positivement seize, soit environ 89%.

Voici la liste des sujets mis à l'ordre du jour en 2019 Accepté

- | | |
|--|-----|
| 1- Présentation des projets de règlement, modifiant certains règlements | |
| 2- P.I.I.A. : Pascal Paradis : Nouvelle construction lot 6 099 121 | Non |
| 3- Demande de dérogation mineure : 690, rue Richelieu | Oui |
| 4- P.I.I.A. : Marie-Josée Mitchell : Nouvelle construction lot 5 311 348 | Oui |
| 5- P.I.I.A. : 9232-5844 inc Reconstruction lot 5 310 661 | Oui |

6- P.I.I.A. : Daniel Pelletier Agrandissement : lot 5 311 482	Oui
7- Remerciement à monsieur Alain Durand	
8- P.I.I.A. : Nancy Lapalme Agrandissement lot 5 311 412	Oui
9- P.I.I.A. : Pascal Paradis Nouvelle construction lot 6 099 121	Oui
10- P.I.I.A. : Robert Cloutier Nouvelle construction lot 5 311 347	Non
11- P.I.I.A. ; Kevin Brault Agrandissement lot 5 310 958	Oui
12- P.I.I.A. : Yannick Sylvestre Nouvelle construction lot 6 099 124	Oui
13- Demande à la CPTAQ; Daniel Drapeau	Oui
14- P.I.I.A. : Sandra Van Tassel Reconstruction lot 5 310 664	Oui
15- P.I.I.A. : Nathaniel Thériault Agrandissement lot 5 310 872	Oui
16- P.I.I.A. : Alexandre Morissette Agrandissement lot 5 894 849	Oui
17- Demande de dérogation mineure : 633, rue Richelieu	Oui
18- P.I.I.A. : Francois Noel : Agrandissement lot 5 311 441	Oui
19- P.I.I.A. Gabriel Pépin-Phaneuf : Nouvelle construction lot 5 833 177	Oui
20- P.I.I.A. Alexandre Mailhot : Nouvelle construction lot 5 833 178	Oui

Finalement je tiens à souligner le travail remarquable réalisé par les membres qui ont pris une part active au comité et qui ont contribué au progrès de notre municipalité.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Yvon Tardy b. urb
Inspecteur municipal et
Secrétaire du comité

Alain Desrosiers
Président du comité

R--2020 Rapport annuel du C.C.U. pour l'année 2019

Le conseil ayant pris connaissance du rapport annuel du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2019 ;

En conséquence, il est proposé par, appuyé par et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.